

LOCAL NEWS AFRICA
VOTRE PUBLICITÉ ICI
Touchez une audience engagée sur le continent !



- AUDIENCE CIBLÉE & LOCALE
- VISIBILITÉ MAXIMALE
- ENGAGEMENT ÉLEVÉ
- CROISSANCE ASSURÉE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE



Contactez-nous: contact@localnewsafrika.com | +229 01 432 411 55 | www.localnewsafrika.com/publicite

BENIN:

une usine de 9 000 tonnes de suppléments nutritionnels par an annoncée

Auteur : **ACAKPO Sènakpon** | Publié le : **09 oct. 2026 à 10:22**



Le gouvernement béninois a donné son accord pour la construction et l'exploitation d'une unité industrielle de production de suppléments nutritionnels d'une capacité de 9 000 tonnes par an. Le projet vise à renforcer la lutte contre la malnutrition infantile, tout en valorisant les productions agricoles locales.

Le Bénin entend franchir une nouvelle étape dans sa politique de lutte contre la malnutrition. Réuni le mercredi 7 octobre 2026, sous la présidence du chef de l'État, Romuald Wadagni, le Conseil des ministres a approuvé la construction et l'exploitation d'une usine destinée à produire localement des suppléments nutritionnels. Selon le compte rendu officiel, cette infrastructure affichera une capacité annuelle de 9 000 tonnes.

L'initiative répond à un double objectif : renforcer les moyens de prévention de la malnutrition chronique chez les jeunes enfants et assurer la continuité des interventions nutritionnelles destinées aux populations vulnérables. Elle doit également contribuer à mieux maîtriser les coûts d'approvisionnement de l'État et à pérenniser les programmes engagés dans ce domaine.

Les 1 000 premiers jours au cœur du projet

La future unité industrielle s'inscrit dans le cadre du Projet de supplémentation nutritionnelle des 1 000 premiers jours. Cette période, qui s'étend de la grossesse jusqu'au deuxième anniversaire de l'enfant, est déterminante pour sa croissance, son développement et sa santé future.

Lancé officiellement en novembre 2024, ce programme couvre la période 2024-2028. Il prévoit notamment la mise à disposition gratuite de suppléments nutritionnels aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants âgés de 6 mois à 2 ans, ainsi que la gratuité des consultations prénatales dans les centres de santé publics. Son coût global avait été estimé à environ 155 milliards de FCFA.

La création d'une capacité industrielle nationale doit soutenir ce dispositif en facilitant la disponibilité des produits nécessaires aux interventions nutritionnelles. Elle constitue ainsi un levier complémentaire aux actions sanitaires et communautaires déjà engagées.

Des données qui soulignent l'enjeu nutritionnel

Les besoins restent importants. Selon les résultats de l'enquête MICS 2021-2022 cités par l'UNICEF au Bénin, **36 % des enfants de moins de cinq ans présentent un retard de croissance**. Les données mentionnées par l'organisation indiquent également une prévalence élevée de l'anémie chez les femmes enceintes et les enfants.

Ces indicateurs mettent en évidence les conséquences possibles des carences nutritionnelles sur le développement des enfants. La disponibilité de suppléments adaptés peut contribuer à la réponse publique, à condition de s'inscrire dans une approche plus large associant alimentation diversifiée, suivi sanitaire, prévention et accompagnement des familles.

L'usine projetée devra donc servir les objectifs du programme national, sans se substituer aux autres mesures indispensables à l'amélioration durable de la nutrition.

L'agriculture locale appelée à contribuer à l'approvisionnement

Au-delà de son volet sanitaire, le projet comporte une dimension économique. Selon le compte rendu du Conseil des ministres, l'approvisionnement de l'unité reposera sur des accords avec des producteurs agricoles locaux. Cette orientation vise à favoriser l'émergence et la consolidation des chaînes de valeur agricoles nationales.

En créant des débouchés pour les productions locales, l'usine pourrait renforcer les liens entre agriculture et transformation industrielle. Cette articulation présente un intérêt pour les producteurs, qui pourraient bénéficier de débouchés mieux structurés, mais aussi pour la politique nutritionnelle, qui cherche à valoriser les ressources disponibles sur le territoire national.

Les retombées dépendront toutefois des modalités concrètes d'approvisionnement, des produits agricoles retenus et des conditions contractuelles qui seront mises en place.

Un projet dont les modalités restent à préciser

Après avoir donné son accord à la construction et à l'exploitation de l'unité, le Conseil des ministres a instruit les ministres concernés d'accomplir les diligences nécessaires à sa réalisation.

À ce stade, le compte rendu officiel ne précise ni le lieu d'implantation de l'usine, ni le montant de l'investissement, ni le calendrier des travaux. Les modalités techniques de production et les conditions détaillées d'approvisionnement restent également à établir publiquement.

La concrétisation de cette infrastructure sera donc un élément important à suivre dans les prochains mois. Au croisement de la santé publique, de la sécurité nutritionnelle et de la transformation agricole, le projet ambitionne de renforcer les capacités nationales du Bénin tout en soutenant les populations les plus vulnérables.

Local News Africa — Informer • Inspirer • Développer

PUBLICITÉ

